

Les abeilles, des alliées pour nos cultures: protégeons-les!

http://www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Agro_environment/SBT/Notes_nationales_BSV/2018/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def.pdf

Pois

RESEAU 2017 - 2018

Les données sont actuellement collectées à partir de 10 parcelles de pois d'hiver et 22 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 9 parcelles de pois d'hiver et 17 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Les **pois d'hiver** observés sont entre le stade limite d'avortement et la fin floraison. Le stade SLA (stade limite d'avortement) est atteint lorsque la première gousse de la plante atteint 1 cm d'épaisseur.

Les **pois de printemps** observés sont à des stades très hétérogènes, allant du stade 7 feuilles et fin floraison. Le plus grand nombre est à début floraison.

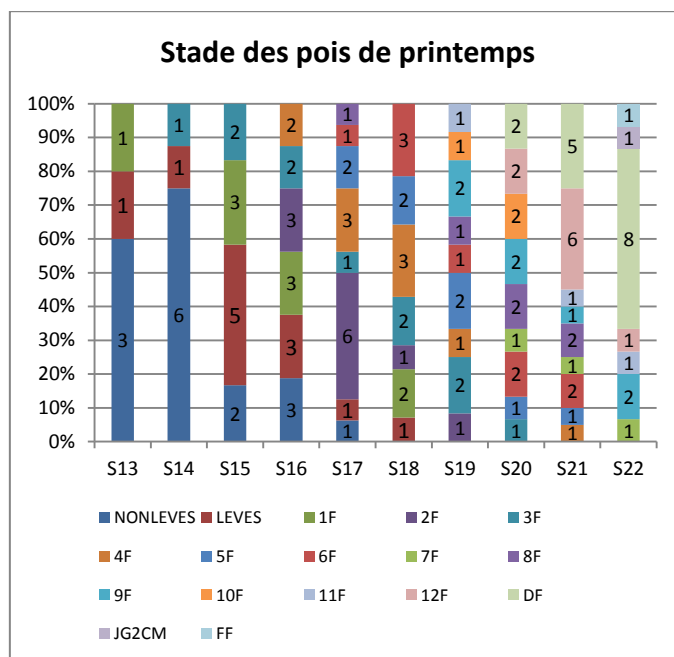
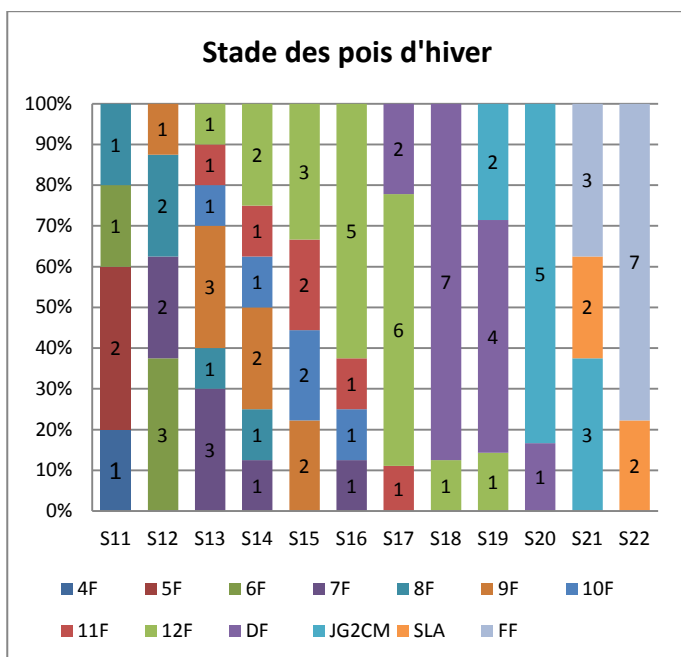


Jeunes gosses 2 cm et Début floraison - Source Terres Inovia



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

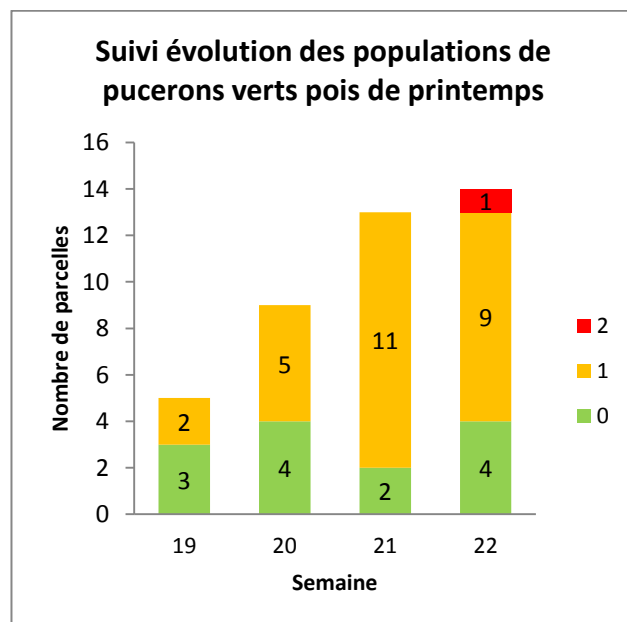
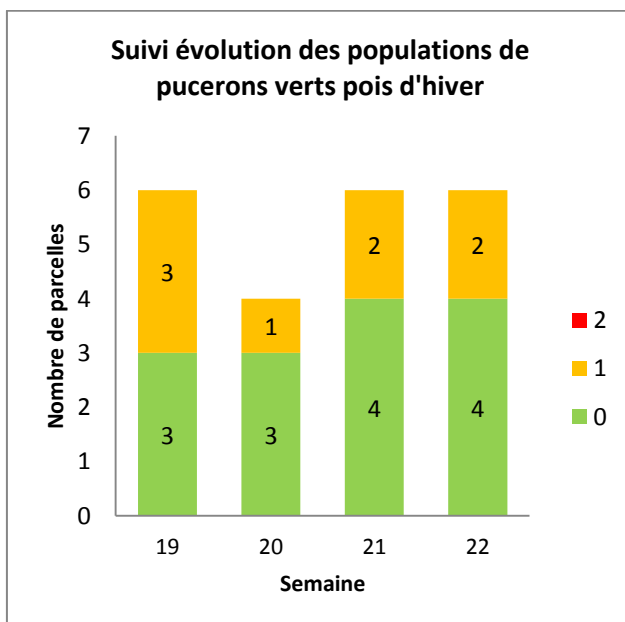




PUCERON VERT DU POIS (ACYRTHOSIPHON PISUM)

Contexte d'observations

La présence de pucerons verts est signalée sur 2 parcelles de pois d'hiver (département 18) et 10 parcelles de pois de printemps sur l'ensemble de la région, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) pour 9 parcelles et la note de 2 (11 à 20 pucerons par plante) pour une parcelle. La présence de coccinelles, adultes et larves, ainsi que de momies de pucerons, est également observée.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
 Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante
 Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante



Pucerons verts et momie de puceron – source Terres Inovia

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.**

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

Le risque est fort

La pression pucerons est stable depuis la semaine dernière malgré les orages, et le climat reste propice à leur activité. La présence de l'insecte doit donc être observée attentivement et ce jusqu'au stade fin floraison + 2 semaines.

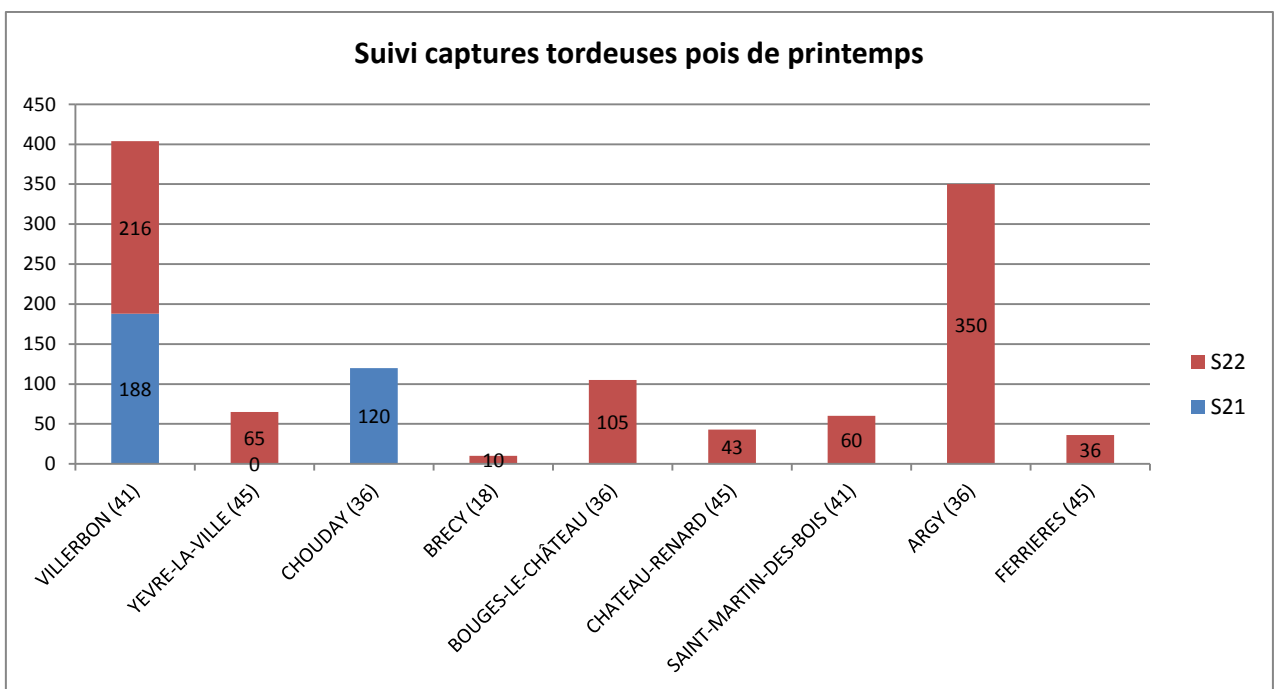
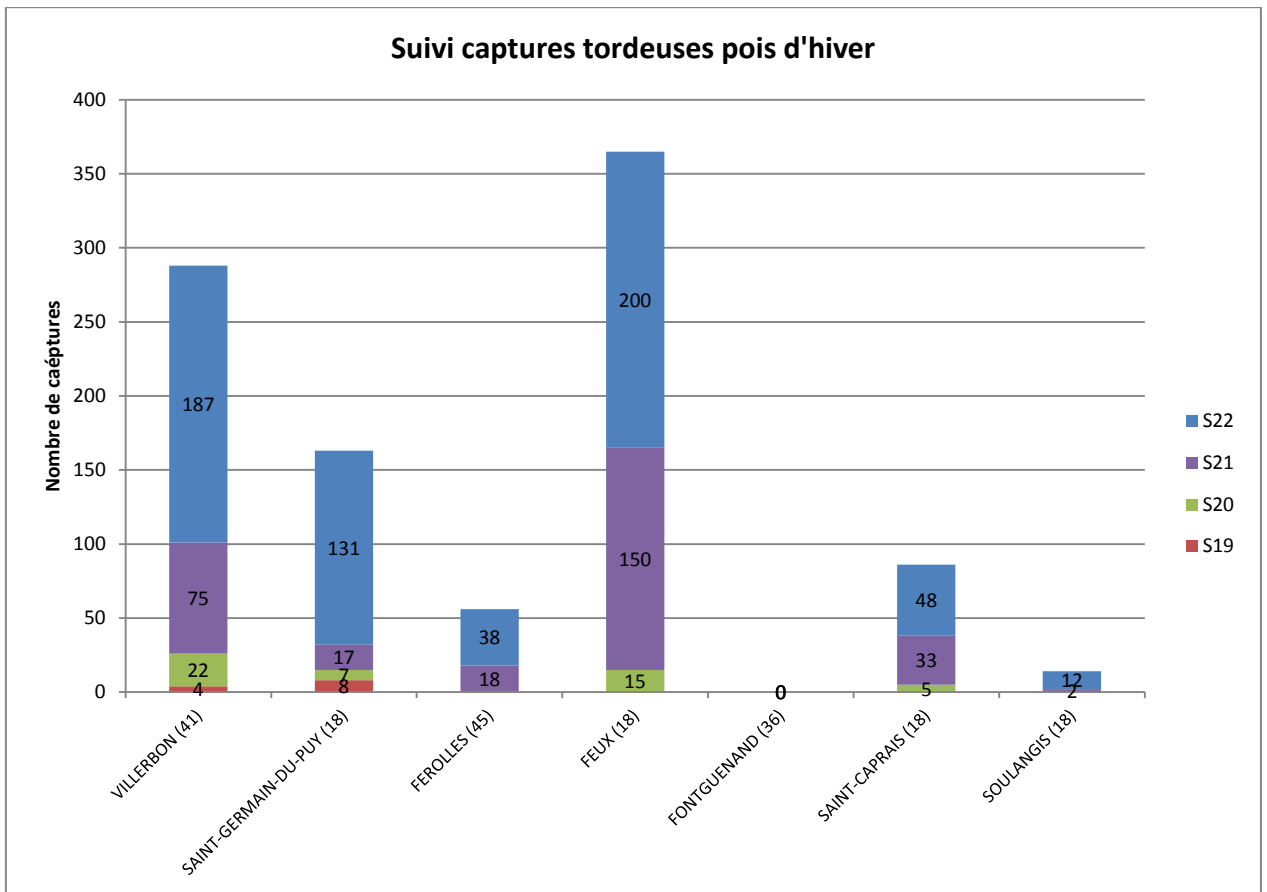
Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°9](#)

TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Des papillons de tordeuses ont été capturés sur 6 parcelles de pois d'hiver et 8 parcelles de pois de printemps). Au maximum, 404 papillons ont été capturés depuis début floraison.



Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort selon le débouché envisagé

Les parcelles de **pois d'hiver** sont dans la période de risque, et les **pois de printemps** entrent dans la période de risque. Le temps ensoleillé est favorable aux vols. Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de l'insecte et un relevé régulier des pièges doit être effectué.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°7](#)

BRUCHES DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Les parcelles de pois d'hiver atteignent et dépassent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche. Les pois de printemps commencent à entrer dans la période de risque.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 8-9 mm d'épaisseur.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort selon le débouché envisagé

Les **pois d'hiver** sont dans la période de risque, et les températures annoncées sont favorables à l'activité des bruches.

Les parcelles de pois qui atteignent le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures maximales se maintiennent 2 jours consécutifs au-dessus de 20°C.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

(Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur 5 parcelles de pois d'hiver, à des intensités moyennes à fortes. Elle est également observée sur 3 parcelles de pois de printemps au stade début floraison, à des intensités faibles à moyennes.

La maladie semble s'être développée suite aux averses et orages de cette semaine.



Ascochyte sur tige et feuille de pois – source Terres Inovia

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la **levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**
- Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

La maladie est présente dans la plupart des parcelles de pois d'hiver, et semble profiter des pluies et orages pour progresser le long des tiges, vers les étages supérieurs des plantes.

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance dès l'apparition de la maladie, en particulier en cas d'averses et d'orages.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°2](#).

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur une parcelle de pois d'hiver, à une faible intensité.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés **à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen

Les pois d'hiver sont dans la période de risque et les pois de printemps entrent dans cette période de risque.

Les conditions climatiques actuelles peuvent être favorables à l'apparition de la maladie (averses et orages).

Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour le botrytis en cas de retour d'un temps humide et frais.

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur 1 parcelle de pois d'hiver à une intensité faible (moins de 2% du feuillage de la partie supérieure de la plante touchés), et sur 1 parcelle de pois de printemps à des intensités un peu plus importantes (50% de la moitié inférieure atteints).

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne peu de pertes de rendement.



Mildiou sur vrille de pois - source Terres Inovia

OÏDIUM DU POIS (*ERYSIPHE PIS*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie est signalée sur une parcelle de pois d'hiver à une intensité faible.

Période de risque

On observe le plus souvent l'oïdium à partir de **fin floraison, par des températures supérieures à 20°C et un temps sec**. Des semis tardifs, l'irrigation et une hygrométrie élevée à la base du couvert la nuit favorise son apparition.

Sa nuisibilité est cependant très faible, mais la maladie entraîne un retard de maturité et une gêne à la récolte.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un temps sec peut être favorable à l'apparition de la maladie.

Féveroles

RESEAU 2017 - 2018

Les données sont actuellement collectées à partir de 8 parcelles de féveroles d'hiver, et 3 parcelles de féveroles de printemps.

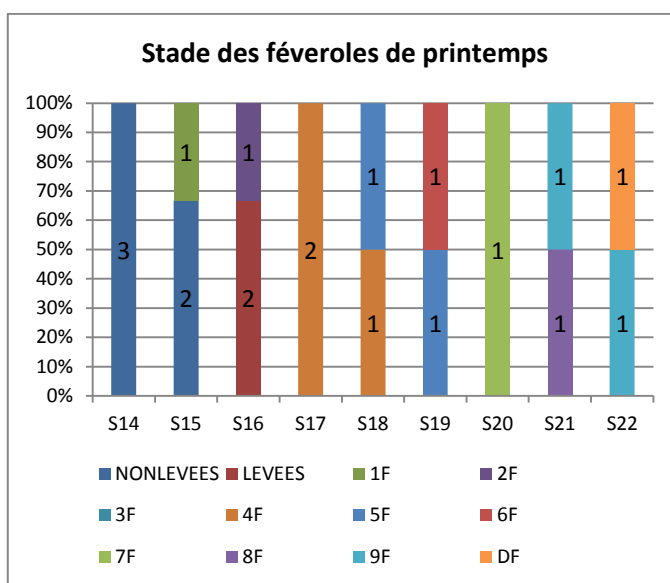
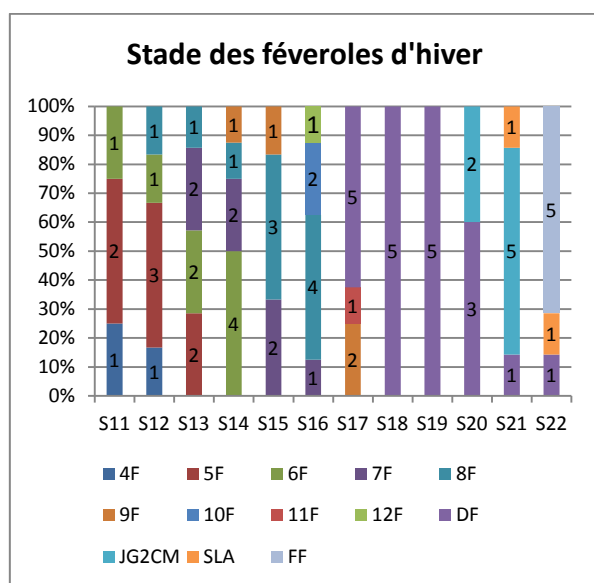
Les observations ont été réalisées cette semaine sur 7 parcelles de féveroles d'hiver et 2 parcelles de féveroles de printemps.

Le faible nombre de parcelles observées ne permet pas de réaliser une analyse exhaustive du risque sur féveroles de printemps en région Centre : une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

STADE DES FEVEROLES

Les **féveroles d'hiver** observées sont majoritairement au stade fin floraison.

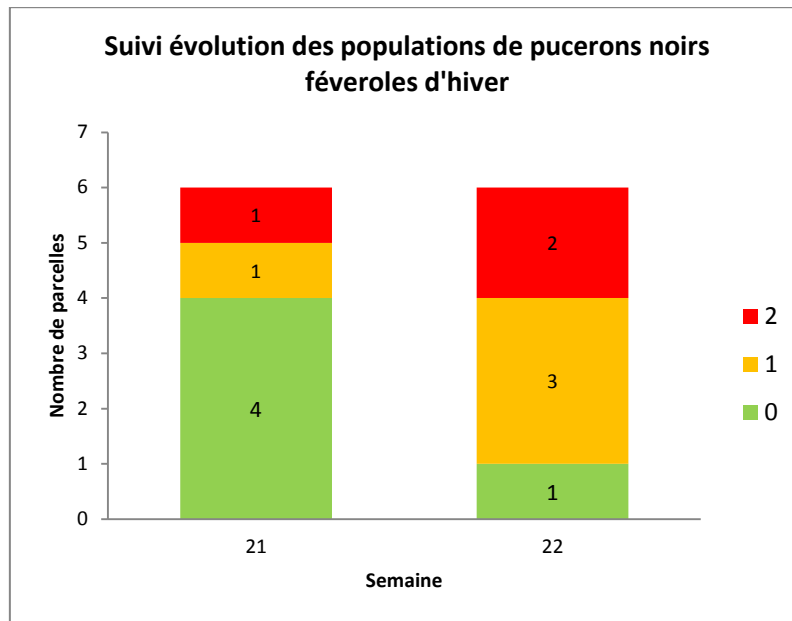
Les **féveroles de printemps** observées sont entre les stades 9 feuilles et début floraison.



PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Contexte d'observations

La présence de pucerons noirs de la fève est signalée sur 5 parcelles de féveroles d'hiver, à la note de 1 (présence d'un manchon sur moins de 20% des plantes) pour 3 parcelles et à la note de 2 (présence d'un manchon sur moins de 20% des plantes) pour 2 parcelles.



Note 1 : Présence sur 1% des plantes

Note 2 : Présence de manchons sur moins de 20% des plantes

Note 3 : Présence de manchons sur plus de 20% des plantes

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

Les pucerons colonisent les parcelles de féverole d'hiver.

Les parcelles de **féveroles** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de l'insecte jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez une description de l'insecte en annexe du [BSV n°9](#)

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Les parcelles de féveroles d'hiver ont atteint le stade « jeunes gousses 2cm », stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 10jours.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est fort

Les **féveroles d'hiver** sont dans de période de risque et le climat actuel est favorable à l'activité des bruches.

Les parcelles de féveroles d'hiver doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures se maintiennent 2 jours consécutifs au-dessus de 20°C.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur une parcelle de féverole d'hiver.



Ascochyte sur féverole – source Terres Inovia

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir du **début floraison**

Analyse de risque

Le risque est moyen

La maladie progresse par temps doux et humide. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à son apparition et son développement. Son évolution doit donc être surveillée de près en cas d'orages, d'averses et de rosées.

Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°1](#).

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Contexte d'observations

La maladie a été observée sur 5 parcelles de féveroles d'hiver et les 2 parcelles de féveroles de printemps. La maladie s'est développée durant la semaine suite aux orages et averses subies.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du stade **5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir **du début floraison**

Analyse de risque

Le risque est fort

Attention aux orages, averses et rosées, qui peuvent relancer le développement de la maladie. **Les parcelles de féveroles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive du développement de la maladie.**

Attentions à ne pas confondre l'ascochytose et le botrytis de la féverole. Vous trouverez une description de la maladie en annexe du [BSV n°1](#)

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie est observée sur 1 parcelle de féveroles d'hiver, à une intensité faible.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

La maladie est peu présente, mais peut se développer très rapidement.

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive vis-à-vis de la rouille.



Rouille sur féverole – source Terres Inovia

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Annexes

Localisation des parcelles observées – réseau 2018

